

SOGECLAIR

Société Anonyme au capital de 2.900.000 euros
Siège social : 7, avenue Albert Durand
31700 Blagnac
335 218 269 R.C.S. Toulouse

Blagnac, le 6 mai 2011

Communiqué

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 MAI 2011

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 27 mai 2011, à 10 heures 30, au 7, avenue Albert Durand – 31700 Blagnac.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 20 avril 2011 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 11 mai 2011 et dans un journal d'annonces légales le 11 mai 2011.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société (www.sogeclair.com) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.